TRAITEMENT
DU CHOLÉRA
A LA PÉRIODE PRODROMIQUE

NOTE LUE A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PAR M. WORMS

Médecin en chef de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou.

ET SUIVIE

D'UNE EXPOSITION SUCCINCTE

DES MOYENS LES PLUS PROPRES A PRÉSERVER EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE

LES LOCALITÉS ET LES INDIVIDUS.

ROYAL COLLEGE OF SURGEONS OF ENGLAND

AVIGNON

AUBANEL FRÈRES, ÉDITEURS

PLACE SAINT PIERRE.

PARIS — VICTOR ROZIER, RUE CHILDEBERT.

MARSEILLE — Ve CHAUFFARD, RUE DES FEUILLANTS.

MONTPELLIER — F. SEGUIN, RUE ARGENTERIE.

1866

EXTRAIT DE LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

TRAITEMENT

DU CHOLÉRA

A LA PÉRIODE PRODROMIQUE

NOTE LUE A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PAR M. WORMS

Médecin en chef de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou.

L'étude des nombreuses épidémies cholériques, qui ont visité l'Europe depuis près de trente-cinq ans n'a pas été stérile : elle a fourni à la science quelques données qui sont d'une importance incontestable.

Une des plus précieuses est celle qui a permis d'établir sur une base positive la prophylaxie et l'hygiène publique en localisant l'élément toxique et de transmission du choléra, dans la matière des déjections morbides ; et en signalant comme les plus redoutables auxiliaires de ce poison les émanations des substances animales ou végétales en putréfaction, les gaz provenant des fosses d'aisance, ainsi que les eaux croupissantes.

Un autre fait qui semble aussi acquis n'est pas moins important, c'est que les accès de choléra dit foudroyant, c'est-à-dire ceux qui surprennent leurs victimes inopinément et sans aucun indice préalable, constituent la très-rare exception, et que, dans la très-grande majorité des cas, un trouble caractéristique des fonctions de la digestion, et simultanément de celles de l'innervation et de la circulation, précède toujours de quelque temps et annonce l'invasion du choléra grave.

Il est impossible de ne pas admettre que ces troubles prodromiques (qu'à juste titre on a appelé cholérine) sont un effet de l'action lente et graduée de l'agent toxique, qui n'a pas encore trouvé, soit dans les circonstances locales, soit dans la prédisposition individuelle, des éléments suffisants pour pouvoir ou prendre toute son extension ou déployer toute sa puissance.

C'est cette phase préliminaire de la maladie, où la vitalité n'a été encore, pour ainsi dire qu'effleurée ; où l'estomac ne se refuse pas encore à recevoir et à absorber les médicaments, qui offre à l'art de guérir le véritable champ où il lui est possible de développer sa puissance, et c'est précisément en ce qui concerne le traitement de cette phase prémonitoire que je demande à l'Académie de me permettre d'exposer brièvement le résultat de mes observations.

La pratique ordinaire, dans ces cas, consiste à prescrire le repos, la diète, l'usage des boissons chaudes et aromatiques, quelques diaphorétiques, et en dernier lieu le bismuth et l'opium, soit pur, soit dans la poudre de Dower ; mais, quand l'influence épidémique devient très-prononcée, l'emploi de ces moyens est loin d'être toujours suivi de succès, et le succès, quand il est obtenu, est souvent peu durable. J'ai tant de fois vu la cholérine passer au choléra pendant le traitement par les opiacés, qu'en temps de choléra je ne puis m'empêcher de redouter l'opium.

D'ailleurs, quand cette médication parvient à enrayer les déjections, fréquemment l'estomac reste embarrassé, et le malade ne sent revenir ni les forces ni l'appétit.

C'est en présence de circonstances telles que celles que je viens de signaler, que, me trouvant, à la fin de l'épidémie de 1849, à bout des ressources ordinaires, je dus recourir à une médication nouvelle et toute différente, ainsi que le constate une lettre que j'adressai le 7 juillet 1849 à la *Gazette médicale.*, lettre dont je demande la permisson de reproduire ici un court passage :

» Dans la dernière moitié du mois de juin, quand je » n'étais plus chargé du service des cholériques, il m'arriva » de recevoir, du 13 au 24, 7 hommes qui étaient atteints de » la diarrhée, les uns depuis quatre, les autres depuis huit » jours.

» Selon ma pratique habituelle, je leur fis donner un » vomitif (2 grammes d'ipécacuanha) et des potions avec » 2 grammes de laudanum, ainsi que des lavements amy- » lacés et opiacés ; mais, loin de voir l'amélioration sur- » venir à la suite de cette médication, qui m'avait tou- » jours réussi en temps ordinaire, je pus constater une » alarmante aggravation : aux déjections alvines qui se » succédaient avec fréquence, vinrent se joindre des vomisse- » ments. Ces évacuations prirent le caractère cholérique : » la voix commença à faiblir et à s'éteindre, le pouls devint » presque imperceptible, et l'altération caractéristique de » la face ne put me laisser aucun doute sur la nature de » l'affection.

» C'est là une des formes du choléra qu'on rencontre » assez souvent chez les sujets affaiblis, lors du début ou à la » fin des épidémies.

» Je mis immédiatement tous ces malades à l'usage de la » limonade minérale (en y mettant double dose d'acide), et » je supprimai tout autre médicament.

» L'effet fut des plus frappants.

» Le lendemain déjà, le facies s'était amélioré, les déjec-
» tions avaient diminué, la peau redevenait chaude, et je
» trouvais à la place du pouls filiforme et à peu près imper-
» ceptible de la veille, un pouls développé, résistant, annon-
» çant un retour de vitalité remarquable.

» Trois de ces malades sont sortis de l'hôpital, et les qua-
» tre autres mangent la demie et les trois quarts de portion.

» Tout en me félicitant de ce que, depuis huit jours, il
» n'est plus entré de cholériques au Gros-Caillou, j'éprouve
» un grand regret de ne pouvoir essayer l'emploi des acides
» sur des cas de choléra avec cyanose et algidité, et je publie
» ces faits pour mettre à même de faire cette expérimentation,
» ceux de mes confrères qui en trouveraient l'occasion. »

Voilà ce que j'écrivais en juillet 1849. Depuis, les trois recrudescences du choléra qui se sont produites, à partir du mois de novembre 1853 jusqu'en juillet 1854, m'ont mis à même d'appliquer sur une plus grande échelle, aux diarrhées prodromiques ainsi qu'au choléra grave (1), la méthode de traitement dont, en 1849, je n'avais pu faire qu'un essai insuffisant.

Le succès, en ce qui concerne les cholérines, a dépassé mon attente ; ces diarrhées, accompagnées ou non de vomissements, étaient arrêtées et guéries avec une promptitude tout à fait surprenante. On pouvait voir, pour ainsi dire, le pouls se développer, la peau se réchauffer ; les forces et l'appétit revenaient en même temps, et en très-peu de jours les malades se trouvaient en état de rentrer à leur corps.

Ce résultat était tellement manifeste que tous les pauvres phthisiques de mes salles demandaient avec instance qu'on

(1) J'ai traité à cette époque 150 cas de cholérine et 238 cas de choléra grave. — 85 cholérines traitées en 1865 au Gros-Caillou, par l'acide sulfurique ont guéri toutes dans l'espace de 4 à 6 jours.

leur prescrivit la limonade minérale, espérant qu'elle aurait la même efficacité contre leurs diarrhées colliquatives.

Dans ces derniers jours encore, j'ai eu l'occasion de constater la fidélité infaillible de ce moyen si simple, et mon vœu le plus ardent est d'en voir vulgariser l'emploi.

Je supplie instamment les honorables confrères qui m'écoutent de ne pas croire de ma part à un engouement irréfléchi qui siérait bien mal à un praticien de mon âge.

Qu'ils veuillent bien suspendre leur jugement à ce sujet. Les occasions d'expérimentation ne manquent pas en ce moment, et je crains qu'elles ne deviennent que trop nombreuses.

2, 3, au plus 4 grammes d'acide sulfurique concentré pour 1000 grammes d'eau commune ou d'un véhicule mucilagineux, avec 150 grammes de sirop simple ou framboisé, donnent une boisson aussi agréable et aussi inoffensive que la limonade citrique ordinaire, et fournissent en même temps un médicament très-peu dispendieux, facile à préparer et qui est à la portée de tout le monde.

Et quand, ainsi que je l'ai si souvent constaté, mes confrères auront pu se convaincre de la merveilleuse rapidité avec laquelle cette limonade arrête les évacuations, relève le pouls et le système nerveux, réchauffe la peau et rend au malade le sentiment de la santé, je ne doute pas qu'ils ne partagent la confiance que m'en a inspiré un long usage. Comme d'ailleurs, ces diarrhées ne sont bien évidemment qu'une expression atténuée de l'influence épidémique, ils seront naturellement amenés à conclure que l'action d'un médicament si puissant contre la cholérine ne saurait être indifférente dans le choléra confirmé.

Dans l'intérêt des expérimentations à faire, je résume ici l'exposé de ma pratique :

Dans les cas de diarrhée prodromique, et selon le plus ou moins de gravité du cas, je fais mettre 3, 4, au plus 5

grammes d'acide sulfurique concentré dans 1 kilogramme d'eau édulcorée à 150 grammes. Le malade prend d'heure en heure un verre plein de cette limonade et se rince la bouche deux ou trois fois après avoir bu ; il est rare qu'il soit obligé d'aller à quatre verres.

La préparation la plus sûre et à laquelle je me suis arrêté, est de mettre 2 ou 3 grammes d'acide sulfurique concentré dans un litre d'eau bien sucrée.

On peut aussi avoir et conserver chez soi une fiole d'*acide sulfurique dilué*, dont on mettrait une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée.

Je permets l'usage simultané des vins blancs et du vin de Champagne ; mais je proscris expressément l'usage de la bière, de l'eau-de-vie et des eaux minérales alcalines pendant la durée de l'épidémie.

Quand au choléra confirmé, ma pratique est presque aussi simple.

Le malade est laissé dans le repos le plus complet ; on ne pratique de massage que quand les douleurs des crampes l'exigent ; de demi-heure en demi-heure il prend un verre de limonade (de 5 à 10 grammes d'acide par litre), et l'on profite, pour lui donner à boire, de l'instant qui suit le vomissement (1).

Il prend, en outre, à discrétion, du vin et de la glace.

Je crois utile de faire remarquer que la limonade, qui a une grande puissance pour suspendre les évacuations alvines, produit un effet contraire en ce qui concerne les vomissements dont elle prolonge la fréquence et la durée. Mais cette prolongation n'a rien que de favorable et est généralement l'indice d'une heureuse terminaison.

(1) Je ne donne jamais maintenant la limonade dans les cas graves à plus de 6 grammes d'acide par kilogramme d'eau, et j'y ajoute du vin, si le malade le désire.

EXPOSITION

DES MOYENS LES PLUS PROPRES A PRÉSERVER DU CHOLÉRA

LES LOCALITÉS ET LES INDIVIDUS.

EXPOSITION.

Des moyens les plus propres à préserver du choléra les localités et les individus.

Le choléra n'est pas contagieux (dans l'acception ordinaire de ce mot); c'est-à-dire qu'il n'en est pas de cette maladie, comme de la variole, de la rougeole et du typhus, qu'on prend en touchant les malades ou en respirant le même air qu'eux.

On peut (moyennant certaines précautions que nous indiquerons plus bas), *donner impunément des soins aux cholériques, rester près d'eux, respirer l'air qui sort de leur poitrine, sans risquer de prendre la maladie.*

L'élément de propagation (contagieux) du choléra réside dans les matières rendues par le malade, ou plutôt il s'y crée et s'y développe, au fur et à mesure que ces matières subissent la décomposition, (c'est-à-dire de 20 à 30 heures après l'émission). Quand alors elles viennent à se mêler aux produits contenus dans les fosses d'aisance, elles leur communiquent la puissance infecticuse; elles peuvent au moyen des eaux croupissantes et des infiltrations du sol, parvenir jusqu'aux sources et aux réservoirs, et empoisonner des volumes considérables de l'eau qui sert à la boisson.

En s'attachant aux objets de literie, aux tapis d'appartement, au linge qui a servi aux malades, elles sont susceptibles de porter la contagion à de très-grandes distances.

Il est essentiel, de ne pas perdre de vue que le contagium se développe, non seulement dans les déjections des cholériques, mais aussi dans les produits de la simple cholérine.

La première et la plus importante des précautions, consiste donc à désorganiser les matières rendues par les malades, au moyen d'une solution de sulfate de fer (1 partie de sel pour 8 d'eau) avant de les jetter dans les fosses ; on doit plonger et laisser dans l'eau bouillante, le linge et les tissus contaminés, en attendant l'envoi à la lessive ou au nettoyage.

Comme le poison (à la manière de tous les contagieux), tend à se multiplier et à prendre de l'intensité au contact des matières qui sont elles-mêmes en voie de décomposition, il est indispensable de désinfecter journellement les lieux d'aisance, de remédier aux fuites des canaux éducteurs et d'éloigner de l'intérieur et du voisinage des habitations toute accumulation d'immondices.

Il faut blanchir à la chaux les escaliers et les passages, et ne laisser au voisinage des sources et des réservoirs d'eaux, ni fumier, ni détritus d'aucune sorte.

Par ces moyens, on aura assuré la pureté de l'air et de l'eau et en conséquence la sécurité générale.

Dans toute localité *menacée* ou envahie par le choléra, les *dérangements* intestinaux doivent devenir l'objet d'une attention spéciale, surtout en ce qui concerne les prisons, les écoles, c'est-à-dire les agglomérations humaines; outre que ces diarrhées sont ordinairement l'expression de l'influence épidémique, et qu'elles peuvent contribuer par leur produit à l'extension du fléau, elles constituent toujours une prédisposition au choléra.

Il est bon que les populations sachent que dans ce cas un peu de sobriété et un ou deux verres de limonade minérale légère (2 à 3 grammes d'acide, par kilogr. d'eau sucrée), arrêtent cette indisposition avec une promptitude merveilleuse; les bureaux de bienfaisance pourraient, à très peu de frais, donner à tous venant, cette boisson médicamenteuse.

Au fort des chaleurs de l'été et de l'invasion cholérique,

en ajoutant quelques gouttes d'acide sulfurique à de l'eau vineuse, on aurait une boisson à la fois rafraîchissante et préservative.

Quant aux personnes, le meilleur conseil à leur donner, est de ne rien changer à leur régime habituel, de ne négliger ni l'exercice, ni l'usage des bains froids ou chauds. Elles devront éviter toute fatigue et toute vicissitude de température excessive, et par-dessus tout ne commettre aucun acte d'intempérance ; ne prendre ni purgation ni vomitif, sans que la nécessité en ait été indiquée par le médecin.

Mais elles n'auront besoin de s'abstenir ni de fruits, ni de légumes, ni d'aucun aliment qui ne les incommode point en temps ordinaire.

Avignon. — Imp. AUBANEL frères, Place Saint Pierre, 9.

AVIGNON. — IMPRIMERIE AUBANEL FRÈRES.